

Une approche déclarative de l'accentuation en latin, en français et en castillan

Didier TEJEDOR
Universidad Autónoma de Madrid
Soubhi CHEHABI
LLING de Nantes
Jesús BRETOS
Universidad Autónoma de Madrid

1. Une approche par principes et paramètres

Toutes les langues obéissent à des principes universels (par ex. : toutes les langues ont des voyelles) et les langues se distinguent, pour l'essentiel, par des choix paramétriques (par ex. : les voyelles nasales) eux-mêmes universellement contraints¹. Ce qui est vrai en synchronie (ex : le français vs le castillan, le russe, le chinois...) est tout aussi vrai en diachronie. Nous examinons toujours, en diachronie, deux états de langues distincts, en fait, deux langues (par ex. : ancien français vs moyen français).

2. La phonologie déclarative

Notre approche par principes et paramètres s'inscrit dans la perspective d'une phonologie déclarative (Bird, 1991 et 1995 ; Angoujard, 1997).

► En phonologie déclarative : les contraintes (ou représentations partielles) sont non ordonnées et d'application obligatoire. Il n'existe qu'un seul et unique niveau de représentation (et donc aucune dérivation). Tout processus «destructeur» (effacement) ou «modificateur» (épenhèse, métathèse) est exclu : il est seulement possible d'ajouter de l'information (monotonie). Mais en diachronie (lieu privilégié des «modifications») qu'est ce qui se modifie ? Ce sont les valeurs paramétriques, c'est à dire les choix paramétriques.

3. La théorie des éléments et le modèle rythmique

► La théorie des éléments de Kaye, Lowenstamm et Vergnaud (KLV) (1985) considère que tout son correspond à une expression contenant un certain nombre d'éléments ;

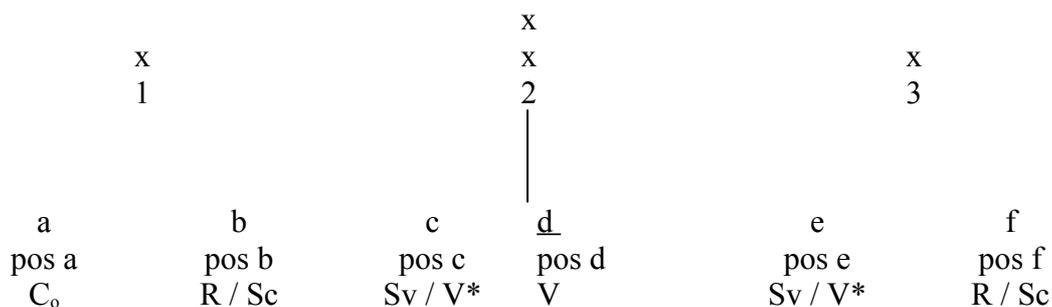
¹ Cf. Chomsky pour la grammaire (1985) et pour la phonologie, Angoujard (1997).

ainsi, tous les systèmes vocaliques peuvent être décrits à partir de seulement trois éléments, soit A, I, U, tandis que pour les consonnes, d'autres continuateurs proposeront d'autres élémentsⁱⁱ.

► Le modèle rythmique tripositionnel (Angoujard, 1997) analyse la structure syllabique (rythmique) à partir d'un modèle à trois positions (dont la troisième est facultative). Toute séquence phonique peut être représentée comme l'association (au sens de la phonologie plurilinéaire) de sons (d'expressions) à une suite composée d'un nombre n de modèles rythmiques (avec $n \geq 1$).

4. Une représentation élargie du modèle rythmique à trois positions

Nous proposons une grille rythmique élargie à six positions (Chehabi, 2005) telle que représentée ci-dessous :



La base de notre représentation provient des cinq associations possibles du modèle à 3 positions d'Angoujard (1997) auquel a été ajoutée une autre association possible en position 3. Notre description n'autorise que des places fixes pour chaque segment et à chaque position, nous avons des contraintes linéaires et positionnelles. C'est ainsi que :

- (i) les positions *a* et *b* correspondent à la position 1 du modèle à trois positions ;
- (ii) la position *a* n'autorise que l'association d'obstruantes : c'est une position « consonantique » ;
- (iii) à la position *b* peuvent s'associer les segments de sonorité égale ou supérieure à celle des sonantes (ce qui inclut les semi-consonnes) ;

ⁱⁱ Cf. Harris, 1994 et Angoujard, 1997.

(iv) la position 1 autorise les attaques doubles telles que *ps* ou *fn* que la théorie proposée par Angoujard (1997) n'autorise pas ;

(v) les positions intermédiaires *c* et *e* se voient appliquer la même contrainte :

→ à la position *c* ne peut s'associer que le premier segment d'une diphtongue légère et seuls les éléments Ic (coronal) et Ul (labial) peuvent s'intégrer à son expression.

→ à la position *e*, ne peut s'associer que le deuxième segment d'une diphtongue lourde et seuls les éléments Ic et Ul peuvent s'intégrer à son expression.

Mais : Les expressions d'éléments associées à ces deux positions ne pourront pas inclure l'élément A sauf dans le cas des voyelles longues ;

(vi) la position *d* est la position de *sommet*. Elle peut être occupée ou vide mais, si elle est occupée par un segment, alors celui-ci doit inclure au sein de son expression obligatoirement l'élément A ou l'élément ^A secondaire (avec les voyelles [i] et [u] lorsqu'elles sont accentuées).

(vii) quant aux positions *e* et *f*, si la position *f* est occupée, elle active l'élément A du segment qui le précède. Nous n'aurons en aucun cas de diphtongue en position *c*. En revanche, si la position *f* est libre, nous pouvons avoir la finale d'une diphtongue lourde associée à *e*.

(viii) les syllabes dont la position *f* est occupée activent le deuxième segment d'une hypothétique diphtongue lourde à élément secondaire A, créant ainsi un hiatus et donc deux syllabes. Si la position *e* est occupée par la seconde moitié de la diphtongue, la position *f* sera bloquée. La seule possibilité d'avoir les positions *e* et *f* occupées correspond au cas des voyelles longues, puisque celles-ci ont toutes deux l'élément A au sein de leur expression.

(ix) les positions *b* et *c* suivent les mêmes principes que les positions *e* et *f*.

5. Un exemple pratique : l'accentuation en français et en castillan

L'élément A est un des éléments les plus intéressants à étudier. Il est le centre des caractéristiques des voyelles. Grâce à cet élément, il est aussi possible d'étudier un processus d'accentuation comme celui du castillan et du français. Nous essayerons de présenter une nouvelle approche de ce phénomène pour essayer de mieux comprendre l'importance phonologique de l'élément A. Avant de passer à l'étude de l'élément A et

son incidence dans l'accentuation, il nous semble indispensable de procéder, préalablement, à examiner (i) les possibilités de combinaison entre les différents segments qui interviennent dans la production des syllabes, et (ii) les interdépendances segmentales. Enfin, nous présenterons la question de l'accent, qui en constitue un cas particulier.

a. L'interdépendance entre les segments

Nous avons déjà signalé plus haut qu'il existe des interdépendances entre les différents segments et que toutes les combinaisons entre les segments ont des « contraintes », voire des « positions fixes ».

+ *interdépendance de l'élément A* :

La position 3, occupée majoritairement par une consonne appartenant à la classe des sonantes, ([r], [l], [s] ou N) va exercer une influence et donc un effet « ouvrant » (+A) sur le segment vocalique qui le précède.

b. L'accent : (un objet universel)

Il est généralement admis (et nous le soutenons) qu'il existe des principes universels qui gouvernent l'accentuation dans les langues :

Principe 1 : Toute langue possède un accent.

Il est évident que toutes les langues ont au moins un type d'accent.

Principe 2 : Toute séquence phonologique est divisée en syllabes légères (L) caractérisées [-], ou en syllabes lourdes (H) caractérisées [+].

Tout comme les éléments, les syllabes sont aussi caractérisées par un *charme*, les syllabes L étant moins lourdes que les syllabes H, seront caractérisées par un charme négatif et à l'inverse pour les syllabes H. Les syllabes tendent à se regrouper en pieds binaires. Comme dans le cas des éléments deux syllabes lourdes ne peuvent pas être regroupées, tandis que deux syllabes légères, par contre, peuvent se regrouper. Toute syllabe qui n'appartient pas à un pied binaire constitue un pied unaire.

Principe 3 : La dernière syllabe d'un mot phonologique est toujours interprétée comme lourde (H). Il s'agit d'un principe constant.

Principe 4 : Plus on s'éloigne de la fin de la séquence phonologique, moins il y a de chances pour que le segment vocalique soit accentué.

Chaque langue doit donc choisir son accent selon les paramètres suivants :

Paramètre 1 : Accent sur l'avant-dernier pied ? (*oui / non*)

Les différentes langues choisissent selon les possibilités d'emplacement de l'accent.

Paramètre 2 : Pieds unaires H ? (*oui / non*)

Celui-ci est le paramètre qui gouverne l'emplacement de l'accent.

Paramètre 3 : Construction des pieds binaires Gauche → Droite ? (*oui / non*)

Paramètre 4 : Construction des pieds binaires Droite → Gauche ? (*oui / non*)

*Remarque : les paramètres 3 et 4 s'auto excluent.

Paramètre 5 : Combinaison des pieds binaires [+ -] ? (*oui / non*)

Paramètre 6 : Combinaison des pieds binaires [- +] ? (*oui / non*)

*Remarque : les paramètres 5 et 6 s'auto excluent eux aussi.

Paramètre 7 : Dernier [a] ou [o] en syllabe ouverte accentué ? (*oui / non*)

Ce paramètre établit un rapport avec un type d'accentuation lexicale, puisque les derniers [a] ou [o] ont une valeur morphologique (féminin vs masculin).

Il existe plusieurs types d'accent liés directement ou indirectement à l'élément A.

L'accent en latin littéraire

L'accent en latin littéraire est mobile et calculable et choisit les valeurs paramétriques suivantes :

Paramètre 1 : Accent sur l'avant-dernier pied ? *Oui*

Paramètre 2 : Pieds unaires H ? *Oui*

Paramètre 3 : Construction des pieds binaires Gauche → Droite ? *Oui*

Paramètre 4 : Construction des pieds binaires Droite → Gauche ? *Non*

Paramètre 5 : Combinaison des pieds binaires [+ -] ? *Oui*

Paramètre 6 : Combinaison des pieds binaires [- +] ? *Non*

En latin l'accent tombe sur l'avant-dernier pied.

Exemple :

bo	-	ni	-	tá	-	tem
L		L		H		H
[-		-]		[+]		[+]

↑

avant-dernier pied

L'accent en français

Le français choisit les mêmes paramètres que le latin.

Paramètre 1 : Accent sur avant-dernier pied ? *Oui*

Paramètre 2 : Pieds unaires H ? *Oui*

Paramètre 3 : Construction des pieds binaires Gauche → Droite ? *Oui*

Paramètre 4 : Construction des pieds binaires Droite → Gauche ? *Non*

Paramètre 5 : Combinaison des pieds binaires [+ -] ? *Oui*

Paramètre 6 : Combinaison des pieds binaires [- +] ? *Non*

*Remarques : la lénition de la dernière voyelle provoque que l'accent soit toujours placé sur le dernier pied. L'accent en français a une place fixe.

Exemple :

bon - té
H
[+]

La dernière voyelle contient toujours l'élément A dans son expression, puisque une semi-voyelle n'est pas autorisée à s'associer à la position 2. L'accent tombera toujours sur le dernier segment à élément A.

L'accent en castillan

A la différence du latin et du français, l'accent du castillan se caractérise par une grande flexibilité et donne origine à d'importantes variations de sens. Un même mot peut voir l'accent se déplacer à la syllabe adjacente. Ainsi :

ter – mi – no
(‘terme’)

ter – **mi** – no
(‘je termine’)

ter – mi – **no**
(‘il termina’)

En plus, l'accent du castillan peut détruire les diphtongues en créant des hiatus :

far – ma - cia	-	fo – no – lo – gí – a
Exemples :		
va	-	so
L		H
[-]		[+]
ba	-	sar
L		H
[-]		[+]
men	-	te
H		H
[+]		[+]
men	-	ton
H		H
[+]		[+]

A travers ces quatre exemples, nous pouvons constater que l'accent du castillan n'obéit pas aux mêmes paramètres que le latin et le français.

Si nous utilisons la théorie des éléments :

	x				x	
x	x	(x)		x	x	(x)
	I				I	
	V				V	
1	2			1	2	
	I				I	
	A				A	
	@				U	

va	-	so
L		H
[-]		[+]

Et si nous observons les segments vocaliques [a] > [o] d'où l'accent sur le [a] :

	x			x	
x	x	(x)		x	x
	I			I	I
	V			V	C
1	2			1	2
	I			I	
	A			A	
	@			@	
	ba	-		+ A	
	L			sar	
	[-]			H	
				[+]	

Les voyelles suivies d'une sonante en syllabe fermée sont beaucoup plus ouvertes que celles qui sont en syllabe ouverte ou suivie d'une consonne en début de la syllabe suivante et donc elles contiennent « plus » d'élément A.

Nous avons deux voyelles pareilles mais la seconde est plus ouverte et donc elle porte l'accent :

	x			x	
x	x	x		x	(x)
	I	I		I	

		V	C			V
	1	2	3		1	2
		I				I
		A				A
		I				I
		+A				
		men	-			te
		H				H
		[+]				[+]

Comme dans le cas de figure précédent, les voyelles suivies d'une sonante en syllabe fermée sont beaucoup plus ouvertes que celles qui sont en syllabe ouverte ou suivies d'une consonne en début de la syllabe suivante et donc elles contiennent « plus » d'élément A.

Nous avons deux voyelles pareilles mais ici c'est la première qui est plus ouverte et donc porte l'accent.

		x				x
	x	x	x		x	x
		I	I			I
		V	C			V
	1	2	3		1	2
		I				I
		A				A
		I				I
		+A				+A
		men	-			ton
		H				H
		[+]				[+]

Comme dans l'exemple précédent, les voyelles suivies d'une sonante en syllabe fermée sont beaucoup plus ouvertes que celles qui sont en syllabe ouverte ou suivie d'une

consonne en début de la syllabe suivante et donc elles contiennent aussi « plus » d'élément A.

Nous pouvons observer que l'élément U est plus sonore que l'élément I et il porte donc l'accent.

Observations

On peut affirmer que, en castillan, il existe un rapport entre les segments vocaliques du mot et la place de l'accent. Le segment le plus ouvert, c'est-à-dire celui qui contient « plus » d'élément A, sera celui qui portera l'accent. L'élément U est plus sonore et par conséquent plus « vocalique » que l'élément I.

Remarque

Il semble logique que parfois nous ayons besoin de faire une étude étymologique du mot et de passer par le latin pour pouvoir déterminer la place de l'accent, puisque celui-ci peut être placé au même endroit (il s'y impose une étude paramétrique) ou alors, ce sera une sonante placée étymologiquement en position 3 qui induira l'accent sur telle ou telle voyelle.

En français, on constate que l'accent cherche aussi le dernier segment ayant l'élément A (même si celui-ci va toujours être le dernier segment du mot).

6. Conclusions

Il est bien connu qu'il existe au moins trois types d'accents : (i) en latin littéraire : un accent à position variable et calculable grâce aux principes et aux paramètres ; (ii) en français : un accent à position fixe ; (iii) en castillan : un accent à position variable et calculable grâce aux poids vocaliques ; (iv) chaque accent cherche son élément A.

Bibliographie

ANGOUJARD, J.P. (1997a) *Théorie de la syllabe : rythme et qualité*, CNRS éditions, Paris.

- ANGOUJARD, J.P. (1997b) La phonologie déclarative, dans *Langages* n°125 Nouvelles phonologies, Larousse, Paris.
- BIRD, S. (1991) *Declarative Perspective on Phonology*, University of Edinburg.
- BIRD, S. (1995) *Computational Phonology*, Cambridge University Press.
- CHEHABI, S. (2001) *Description phonologique du phénomène de diphtongaison romane et francienne*, mémoire de D.E.A., Universidad Autónoma de Madrid.
- CHEHABI, S. (sous-presse) *Diphtongues et diphtongaisons : phonologie diachronique du français et du castillan. Une approche déclarative*, Thèse de Doctorat en cotutelle, Université de Nantes et Universidad Autónoma de Madrid. Université de Nantes.
- CHOMSKY, N. (1985) *lectures on government and binding*, Dordrech, Foris.
- KAYE J., LOWENSTAMM, J., VERGNEAUD J.R. (1985) The internal structure of phonological elements : a theory of charm and gouvernement, *Phonology Yearbook*, 2.
- POURIN, D. (1998) *Une approche déclarative de la nasalité en français*, mémoire de D.E.A., Université Paris VIII, non publié.
- POURIN, D. (2004) *Le statut des glides en français, une analyse déclarative*, Thèse de Doctorat, Université de Nantes.